

# LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

**Brand WHITLOCK**

**1916.** Chapitre **XVIII** : Jours de fête.

J'avais été ce jour-là présenter à von der Lancken M. Albert Billings Ruddock, le nouveau secrétaire de légation, dont l'arrivée fut un grand soulagement pour moi. Ancien secrétaire à notre ambassade à Berlin, sa connaissance de la langue et des méthodes allemandes, non moins que ses aptitudes, faisaient de lui un collaborateur inappréciable. Sa charmante femme et lui nous rendirent la vie moins pénible et nous eûmes aussi la bonne fortune, à ce moment, de souhaiter la bienvenue à Madame Vernon Kellogg. Elle venait rejoindre son mari et présentait la distinction d'être la seule femme attachée officiellement à la C.R.B. Étudiant spécialement les oeuvres de bienfaisance des femmes en Belgique, elle se dépensa pour étendre ces oeuvres et secourir les enfants ; la Belgique eut en elle une amie dévouée qui acquit à la cause belge de nombreuses sympathies. Ces fidèles amis contribuèrent à relever nos esprits abattus par l'atmosphère pénible, sans répit ni diversions d'aucune sorte.

Juillet ramena notre fête nationale qui fut célébrée avec le même cérémonial que l'année précédente. Toute la journée, la population vint

déposer des cartes, des fleurs, et signer le registre. Le bourgmestre, M. Lemonnier, vint avec ses échevins ; les larmes aux yeux, avec une sympathie profonde, il rappela, par un petit discours, l'oeuvre de la Commission et les bienfaits de l'Amérique. On reprenait de l'espoir par la bataille de la Somme (**Note** : 1/7-18/11/1916); nous entendions les puissants canons, et Bruxelles essayait de croire qu'ils sonnaient la délivrance.

Les anniversaires pourtant devenaient tristes, parce qu'ils mesuraient la longueur de la guerre.

« *Comme cela dure !* », soupirait-on.

Je rentrai à la Légation à la fin de l'après-midi pour apprendre de mon collègue, Mahmoud Khan, ministre de Perse, que le sénateur Halot serait condamné le lendemain matin, probablement à mort. Nous fîmes de notre mieux pour sauver le sénateur, ami de Mahmoud Khan. Nous rédigeâmes une requête en grâce, la fîmes signer par tous les diplomates, et la présentâmes aux autorités. Quatre jours après l'on nous informa que le sénateur Halot avait été condamné à **quatorze** (**quinze**) ans de prison en Allemagne. J'aime à croire que nos efforts contribuèrent à adoucir les juges. Peu de temps après mon arrivée au Havre, j'appris que M. Halot, mis en liberté, se trouvait en France. \*

Ce 4 juillet fut rempli d'incidents. Le matin, au moment même où M. Lemonnier faisait son *speech* de félicitations dans le salon de la Légation

américaine, la *Polizei* allemande opérait une perquisition dans son hôtel et arrêtait Madame Lemonnier, qui passa *un mauvais quart d'heure*.

Un incident survenu la veille du 4 associa la ville d'Anvers à la célébration du jour. Les banques d'Anvers avaient annoncé qu'en l'honneur de l'anniversaire de l'indépendance de l'Amérique, elles fermeraient leurs guichets. M. Fuchs, délégué de la *Bank Abteilung*, convoqua un banquier en vue d'Anvers et lui dit que, les démonstrations politiques n'étant pas autorisées, les banques d'Anvers, si elles fermaient le 4 juillet, seraient traitées sévèrement. Le banquier belge dit qu'il ne céderait devant aucune menace, que les banques d'Anvers avaient décidé la fermeture, comme le seul témoignage qu'elles pussent donner de leur gratitude envers « *le noble peuple américain et son gouvernement* ».

Le délégué de la *Bank Abteilung* céda.

- *Soit* – dit-il –, *mettons que je n'aie rien dit*.

Nous avons noté sur l'agenda de la Légation que le Docteur Bull (1) devait être remis en liberté le 4 juillet, et nous pensions qu'après trois mois d'emprisonnement il serait d'humeur à apprécier la liberté et à la célébrer avec nous. Le 4 juillet arriva, mais point de Docteur Bull. J'allai à la *Politische Abteilung* et le comte von Moltke promit de s'informer. Il appela la *Kommandantur* par le téléphone qui se trouvait sur son bureau, parla

quelques instants, raccrocha l'appareil et se tourna vers moi disant :

- *Il est impliqué dans une autre affaire et sera détenu pendant l'enquête.*

J'avais poussé trop tôt mon soupir de soulagement ; nous n'étions pas au bout de nos inquiétudes ! Cependant je dus laisser le Docteur Bull à la *Kommandantur* pour reprendre la discussion du ravitaillement.

Le mois de juillet, prolifique en naissances de nations, amena la fête française du 14 ; beaucoup de commerçants la célébrèrent en fermant leurs magasins ; deux jours plus tard des affiches défendaient aux Belges de manifester pour leur propre fête nationale. Von Sauberzweig avait été envoyé au front dans le nord de la France, et ses fonctions comme gouverneur militaire de Bruxelles étaient remplies par le général Hurt, gouverneur du Brabant. Celui-ci, à qui l'on rappela sans doute les célébrations de l'année précédente, défendit de fermer les magasins, de déposer des fleurs sur les monuments et porta la punition des infractions à six mois d'emprisonnement et 20.000 marks d'amende. \*\*

Bruxelles, une fois de plus, chercha les moyens de duper les Allemands. Par un accord tacite d'origine inconnue, chacun, cette fois-ci, portait un ruban vert, couleur de l'espérance, car bien que l'espoir ne fût pas encouragé, il n'était pas interdit. La couleur verte se voyait partout. Les

plantes dépouillées de leurs fleurs, ne montrant que leurs feuilles, étaient exposées aux étalages, et de grands noeuds de ruban vert ornaient les petits griffons qui trottaient aux côtés de leurs dames ; les promeneurs, au boulevard, avaient endossé la redingote et coiffé le chapeau haut de forme, symboles classiques de la respectabilité. La foule se disposait à passer la belle journée sous les ombrages du Bois (de la Cambre), lorsque j'y passai le matin en auto, me rendant chez le peintre Franz Van Holder, dont l'atelier se cache au bout d'un joli jardin, avenue Montjoie. Les gens souriaient, heureux de leur manière de célébrer la fête. Les magasins étaient ouverts, mais vides ; on se faisait un point d'honneur de n'y point entrer ; la plupart des patrons avaient donné congé à leurs employés, de sorte qu'il ne restait personne pour servir des clients non initiés, et si l'un d'eux voulait faire un achat, il reculait devant les prix fabuleux.

- *Combien ce chapeau ?*
- *Cinquante mille francs.*

Beaucoup de vitrines étaient sans étalage ; ailleurs les marchandises formaient des groupes symboliques. Au boulevard du Nord, un commerçant avait exposé les portraits du Roi et de la Reine. Il fut immédiatement arrêté, le magasin fermé, une petite affiche explicative placée à la vitrine. Devant l'affiche, des rassemblements se formèrent, que les *Polizei* s'empressèrent de disperser à coups de crosse.

Il y eut quelques bagarres. Un officier à la tête d'une compagnie de gardes arriva à cheval place de Brouckère et harangua la foule en allemand. Il bouillait de colère, fulminait ses gutturals ; on l'accueillit par un éclat de rire moqueur. Il se mit à bredouiller, devint pâle de rage, et la foule s'amusa davantage. Finalement on ferma la place de Brouckère et on cerna la place des Martyrs, mais la foule continua de passer devant le monument, les hommes levant respectueusement leur chapeau. Beaucoup de personnes portaient un arrangement ingénieux des couleurs belges ; une dame promenait ses trois filles, l'une en noir, la seconde en jaune, la troisième en rouge.

A midi, l'église Sainte-Gudule se remplit d'une foule qui envahissait jusqu'aux derniers recoins de la vénérable collégiale. M. Lemonnier et les échevins de la ville étaient là, avec les sénateurs et les députés, ajoutant à la scène la distinction d'une présence officielle. On sentait une vibration dans l'atmosphère, une palpitation d'attente ; des hommes aux visages ardents se tenaient sur la pointe des pieds, tendaient leurs regards ; on espérait le cardinal. Après l'évangile, un mouvement parcourut l'assistance ; c'était lui, figure imposante, revêtu d'une chape dorée, la haute stature encore haussée par la mitre. Il venait de la sacristie, à travers le chœur, portant sa crosse et précédé d'une procession de prêtres. Il descendit dans l'aile et, au milieu de la nef, se

dirigea vers la chaire en bois de chêne, sculptée par Henri Verbruggen en 1699. Il y monta et, dans le grand silence de la foule, se mit à prêcher :

*Jerusalem facta est habitatio exterorum ; dies festi ejus conversi sunt in luctum.* Il rappela que c'était le quatre-vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance nationale, et parla du jour où, dans les cathédrales restaurées et les églises reconstruites, des foules comme celle-ci, avec leur Roi et leur Reine et les princes royaux, au son des cloches, la main dans la main, renouvelleraient leurs serments à Dieu, à leur souverain et à leurs libertés, pendant que les évêques et les prêtres, dans une communion de gratitude et de joie, entonneraient un triomphal *Te Deum*.

Il rendit hommage au Roi et à ses soldats, artisans de la grandeur morale de la nation. Il demanda aux Belges de prier pour ceux qui n'étaient plus, de n'exclure personne de leur charité, car le sang du Christ a coulé pour tous. L'heure de la délivrance approchait, mais n'avait pas encore sonné. Il exhortait ses fidèles à être patients, à ne pas perdre courage, à laisser la Providence achever leur éducation nationale. Il les adjurait de comprendre l'austérité de la vie.

Le cardinal quitta la chaire sculptée. Les accents de la *Brabançonne* emplirent la voûte de l'église. Les cris de « *Vive le Roi ! Vive la Belgique!* » s'élevèrent, et le vœu du cardinal se réalisa dans un miracle de réconciliation nationale.

## Brand WHITLOCK

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur Paul de Reul, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « page de titre » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « *Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges.* »  
**Nous les reproduisons** d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

\* Sénateur Halot. Voir aussi : Brand Whitlock ;  
« *Visiteurs* », in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles* :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2009.pdf>

### \*\* Avis

*Il est défendu de célébrer d'une manière quelconque la fête nationale belge du 21 juillet 1916, déclarée jour férié légal par la loi belge du 27 mai 1890.*

*Je préviens la population qu'elle devra s'abstenir de toutes démonstrations, telles que : Réunions publiques, cortèges, rassemblements, harangues et discours, fêtes scolaires, déposition de fleurs devant certains monuments, etc., pavoisement d'édifices publics, ou privés ;*



*Fermeture des magasins, cafés, etc., à des heures exceptionnelles.*

*Les infractions seront punies soit d'une peine d'emprisonnement de 6 mois au plus et d'une amende pouvant atteindre 20.000 marks, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre ; seront passibles de ces peines non seulement les auteurs de ces infractions, mais aussi les fauteurs et les complices.*

*J'attire, en outre, l'attention du public sur ce qu'il est défendu de répandre des écrits non censurés ou de porter des insignes d'une manière provocatrice.*

*Der Gouverneur von Brüssel und Brabant,  
Bruxelles, le 12 juillet, 1916. Hurt, Generalleutnant.*

### **Avis**

*Mon interdiction de célébrer la fête nationale belge a déterminé un petit groupe de personnes irréflechies à engager le public à résister à l'application de mon arrêté.*

*Afin d'éviter tout incident désagréable, je mets formellement les habitants en garde contre ces excitations, qui ne peuvent que nuire aux intérêts de la population paisible du pays.*

*La peine prévue sera appliquée avec la plus grande rigueur et sans indulgence à toute personne qui, le 21 juillet, 1916, ou **ultérieurement**, participera à une démonstration quelconque, y compris la cessation du travail.*

*Der Gouverneur von Brüssel und Brabant,*  
Bruxelles, le 20 juillet, 1916. *Hurt, Generalleutnant.*

Notes.

Traduction française : « *Jours de fête* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre XVIII (1916) in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles* ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 353-358. D'après Brand Whitlock (1869-1934), *Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative* ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre 25 (« *Fête-days* »), volume 2, pages 180-189, notamment à :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2025.pdf>

(1) « *Dr. Bull* ». See : in *Brand Whitlock ; Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative* ; London ; William HEINEMANN ; 1919, volume 2, pages 135-140 :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2012.pdf>

Fête nationale belge de 1916, voir :

Roberto J. **Payró** ; “*Procedimientos alemanes*” in *La Nación* ; 4/9/1919 :

<http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20PROCEDIMIENTOS%20ALEMANES%20FR%20191506%20191606.pdf>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que disent des mêmes dates [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans *50 mois d'occupation allemande* (Volume 2 : 1916). Voir, entre autres à :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>